



# ÉQUIPIER SECONDE INTERVENTION INCENDIE

> En cas de départ de feu, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences.



## DURÉE

2 jours (14 heures).

## PUBLIC

L'ensemble du personnel sans restriction de fonction.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## EFFECTIF MAXIMUM

10 participants/groupe.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

## MAINTIEN DES COMPÉTENCES

6 mois.

## VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, générateur de flamme, extincteurs, livret de formation.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règle R6 APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances).  
Art. L4141-2 du Code du travail.  
Articles R4227-28, R4227-33, R4227-37 R4227-39 du Code du travail.

## FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

**Assurer, organiser et coordonner l'évacuation. Être capable d'utiliser les moyens de seconde intervention pour compléter l'action des EPI. Avoir une connaissance approfondie du risque incendie et de ses dangers.**

**Veiller à la sécurité des personnes.**

## CONTENU

### **Théorie :**

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les causes les plus fréquentes d'incendie ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le triangle du feu ;
- ⇒ La combustion ;
- ⇒ Les conséquences de l'incendie ;
- ⇒ Prévenir le risque d'incendie ;
- ⇒ Les grands principes d'extinction d'un feu ;
- ⇒ Les extincteurs ;
- ⇒ La signalisation ;
- ⇒ La détection, la prévention incendie, l'évacuation, le rôle de chacun ;
- ⇒ Les points de rassemblement ;
- ⇒ Les équipiers d'évacuation (guide, serre file, chargé ou responsable d'évacuation) ;
- ⇒ Les fumées et leurs conséquences ;
- ⇒ Préparation de l'évacuation avec les responsables pour exercice futur ;
- ⇒ Aides des équipiers d'évacuation et serre file ;
- ⇒ Proposition pour l'amélioration de la procédure ;
- ⇒ Les moyens de secondes intervention.

### **Pratique :**

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur ;
- ⇒ Examen pratique.

Réf formation : INCE03-ESI